

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue du 25 Mai n. 67.

HONNEUR ET PATRIE !

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fête, excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Mercredi 21 — Combat de Spandaw (Prusse), par le général Freyre (1807).

LE BUREAU ET L'IMPRIMERIE du Patriote Français sont transportés, à dater du 1er mai, RUE DU 25 MAI, No. 67.

A DATER DU PREMIER JUILLET L'ABONNEMENT AU PATRIOTE FRANÇAIS EST PORTE DE TROIS PIASTRES A TROIS PATACONS.

A NOS SOUSCRIPTEURS.

Nous avertissons ceux de nos souscripteurs qui n'ont pas encore payé l'abonnement du mois de mai, qu'à dater du 1er juillet, nous serons forcé de suspendre leur abonnement.

Chambres à louer.

S'adresser au BUREAU DU PATRIOTE.

MONTEVIDEO.

BULLETIN.

VIVE LA PATRIE.

Quartier général des armées de la république sur les hauteurs de Solis Chico, 18 juin 1843.

J'ai la satisfaction d'annoncer à V. E., pour qu'elle veuille bien en faire part au gouvernement et au public, que, dans la matinée de ce jour, l'armée sous mes ordres a remporté une victoire complète sur l'avant-garde ennemie commandée, suivant le rapport des prisonniers, par un certain colonel Florès, porteño, qui a osé affronter la présence de nos braves.

Le champ de bataille était jonché de plus de 300 cadavres, nous avons fait 200 prisonniers.

L'envoyé Bustos, est porteur de la présente communication, jusqu'à ce qu'un officier de l'armée soit chargé de communiquer les circonstances de cette importante journée, qui, probablement, si le ciel le permet, n'a vu qu'un triomphe précurseur de bien d'autres.

Dès aujourd'hui je recommande à V. E. cette armée de braves, en me réservant de revenir sur ce point avec reconnaissance, lorsque je vous enverrai de plus amples détails.

Dieu vous garde nombre d'années,

Fructuoso RIVERA.

S. E. M. le ministre de la guerre et de la marine.
Melchor PACHECO y OBES.

MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DE LA MARINE.

Montevideo, 11 juin 1843.

Le ministre soussigné, ayant reçu communication de la note que vous lui avez adressée, le 8 du courant, doit vous dire en réponse : que le gouvernement approuve la manière dont vous avez accepté la démission qu'ont donnée de leurs grades les sieurs RIVÉZ et Hugon; cet acte, comme tous vos actes publics, s'accorde avec l'intérêt de la République, et avec ce qu'exige l'honneur du corps que vous commandez, et de cette France glorieuse à laquelle il appartient.

Le gouvernement veut que les sacrifices faits à la patrie par les étrangers armés aujourd'hui pour sa défense soient complètement spontanés, parce que, de cette manière, la reconnaissance que la patrie leur consacre, sera plus pure, et parce qu'avant tout, le gouvernement désire conserver intact la dignité nationale de chacun.

Dieu vous garde de nombreuses années,

Melchor PACHECO y OBES.

M. Thiébaud, colonel de la légion des Volontaires Français.

Nous publions aujourd'hui, pour la seconde fois, la protestation adressée par notre commerce français à M. le ministre des affaires étrangères, en France, pour donner plus de correction au caractère et plus de netteté à l'impression. Quelques modifications ont paru également nécessaires. Le public en jugera.

Pétition du commerce français de la République Orientale de l'Uruguay, à S. E. M. le ministre secrétaire d'État au département des affaires étrangères, à Paris.

Monsieur le ministre,

Lorsque M. le vice-amiral baron de Mackau conclut, le 29 octobre 1840, avec le gouvernement du général Rosas, le traité qui mettait fin au blocus établi par la France contre la confédération argentine, sans pour cela terminer la guerre destructive qui depuis plusieurs années désolait cette partie de l'Amérique méridionale, nous élevâmes la voix pour faire comprendre tous les vices de ce traité.

Par une fatalité que nous ne saurions trop déplorer, nos plaintes furent repoussées, nos avertissements méprisés et les ratifications échangées. Dès lors ce fatal traité rentra dans le domaine des faits accomplis, notre objet n'est pas d'y revenir.

Mais il nous sera sans doute permis d'exposer à V. E. la triste situation dans laquelle nous nous trouvons par suite de cette convention du 29 octobre, car il nous semble impossible que le gouvernement de notre pays reste froid spectateur de la ruine d'une population aussi considérable que la nôtre et, nous osons le dire, si injustement abandonnée.

Par l'art. 4 de la convention du 29 octobre, le gouvernement de la R. O. était en droit de compter sur l'inviolabilité de son territoire, et nous, population française, de tous considérer comme paisibles possesseurs de nos biens acquis, ou d'entreprendre avec confiance les opérations commerciales pour lesquelles nous avons temporairement quitté notre pays.

Il n'en fut pas ainsi, cependant; Rosas, pour qui rien n'est sacré, Rosas, le génie incarné de la destruc-

tion, que les agents militaires de la France se sont tous obstinés à méconnaître, Rosas ne tarda pas à porter le trouble et la désolation parmi nous. — Depuis le départ de M. le vice-amiral baron de Mackau, signataire du traité, au lieu de la paix durable qu'il nous avait promise, nous n'avons vu qu'une guerre d'extermination.

Le gouvernement oriental bien pénétré que la paix seule pouvait assurer sa durée et le bonheur du pays, a demandé avec instance aux deux puissances les plus intéressées à sa prospérité, une intervention armée, sans laquelle il sentait trop que son existence serait long-temps compromise. Des promesses flatteuses, des espérances stériles, sont tout ce qu'il a recueilli; et nous, populations étrangères, nous souffrons aujourd'hui en proportion des maux qui retombent sur le gouvernement même.

Quoique cette question d'intervention armée ait été souvent soumise et démontrée aux cabinets des Tuileries et de St. James, il n'est cependant pas superflu de nous y arrêter; qu'il nous soit donc permis de répéter que l'art. 4 du traité du 29 octobre fait une loi à la France de soutenir l'état oriental, et qu'elle ne peut voir d'un œil indifférent que l'indépendance de ce pays, à une époque son allié, toujours son ami, soit foulée aux pieds par un despote aussi cruel que Rosas. (1)

Que V. E. veuille bien considérer les liens qui existent entre la France et la république orientale de l'Uruguay, et V. E. verra que ces liens sont désormais insolubles, non seulement à cause de la nombreuse émigration qui s'est portée ici pendant les dernières années et qui tend à s'accroître dans une très grande progression avec le rétablissement de la paix sur ces rives hospitalières, mais encore par l'accumulation des capitaux français sur le sol de l'État Oriental et le développement toujours croissant de notre commerce dans le port de Montevideo. (2).

La population française qui, à la fin de 1840 était évaluée à cinq mille âmes (5000) peut aujourd'hui être portée au minimum de 15,000, puisque le chiffre des immatriculations, au consulat général de France, s'élève à 9,000, que ce chiffre ne comprend que les hommes adultes et qu'il faut y ajouter les femmes et les enfants, extrêmement nombreux, surtout parmi les basques. En 1842 il est arrivé à Montevideo, par navires français, 5012 passagers, la plupart provenant du pays basque. Toute cette population française, naguère dans l'aisance et parmi laquelle on comptait des familles riches, il y a seulement quelques mois, ressentent aujourd'hui les atteintes de la misère: la plus grande partie de nos ouvriers et de nos hommes de peine, dont les salaires étaient, avant l'invasion, assez élevés pour leur permettre de faire des économies, sont aujourd'hui à la charge de ceux que la guerre n'a pas

(1) Voir note n. 1.

(2) Une nouvelle circonstance, qui donne encore plus de poids à ce que nous disons de l'intérêt avec lequel la France doit considérer ce pays; c'est la cession faite récemment par le gouvernement oriental, de vingt lieues carrées de terre de labour, situées sur les bords de rivières navigables, à répartir entre les étrangers qui ont pris ou prendront les armes pendant la présente guerre. Les Français formant la majorité, ou, pour mieux dire, la presque totalité de ces étrangers, avec une population forte et laborieuse, comme l'est la nôtre, bientôt des villages français, qui plus tard deviendront des villes, s'éleveront à 3000 lieues de la France pour resserrer l'union entre les deux peuples. Mais ces nouvelles colonies ne peuvent prospérer que lorsqu'on rentra libre la navigation des rivières, ce qui n'aura jamais lieu tant qu'on ne nous garantira pas la paix de la part de Rosas, qui, en possession de l'île de Martín-García, au confluent du Parana et de l'Uruguay, se rendra toujours l'arbitre de notre commerce avec les provinces de l'intérieur. La privation de l'Uruguay, et de ses affluents, surtout, porte le plus grand préjudice à nos intérêts.

encore entièrement ruinés, ou, extrémité terrible, ont été contraints à prendre les armes pour ne pas mourir de faim.

Tels étaient les éléments de prospérité de l'état oriental de l'Uruguay avant la guerre horrible que lui fait Rosas, que la population générale de la capitale a été doublée en moins de cinq ans: elle est aujourd'hui de cinquante mille âmes—28,245 européens sont arrivés à Montevideo depuis 1838 jusqu'à la fin de 1841.

En 1839, *deuxième année du blocus* (et nous appuyons sur ce fait parce qu'il donne un démenti formel aux personnages fort mal intentionnés qui ont prétendu que les négociants de Montevideo avaient un intérêt direct à faire durer le siège de Buenos Ayres), il est entré à Montevideo *quarante-huit* bâtiments français, et il en est sorti *quarante-cinq*, d'un tonnage moyen de 186 tonneaux.

En 1842, il en est entré *quatre-vingt-dix sept* et sorti *quatre-vingt-dix-huit*, d'un tonnage moyen de 210 tonneaux. Cela prouve que, non seulement il y a eu en trois années accroissement de plus du double dans le nombre des navires français entrés et sortis à Montevideo, mais encore, qu'il y a eu une augmentation de quinze pour cent, dans la moyenne du tonnage. Cela prouve encore que nos marchandises d'encombrement, sans lesquelles il n'y a pas de progrès dans la navigation marchande, trouvent ici un débouché prompt et avantageux. En effet, du seul port de Bordeaux il a été expédié, en 1842, directement pour Montevideo, vingt un bâtiments chargés de vins. Nous disons directement, parce qu'on en a expédié un plus grand nombre, qui a fait échelle à Bayonne ou au Passage, pour y prendre des émigrants basques.

On a vu par les états de navigation, publiés dans le *Journal du Havre*, au commencement de cette année, que *vingt-deux* navires ont été expédiés de ce seul port pour la Plata pendant l'année 1842. Eh bien, sur ces vingt-deux navires, richement chargés, seize sont entrés à Montevideo et y ont laissé la plus grande partie de leurs cargaisons, malgré l'incertitude des événements et les craintes d'une invasion de barbares.

Le commerce général d'importation et d'exportation a suivi la même progression. En 1839, les importations ont été, d'après les relevés de la douane de Montevideo (relevés toujours beaucoup au dessous de la vérité, pour des causes que nous n'avons pas à examiner ici), de 31,000,000 de francs, et les exportations de 37,000,000.

En 1842, les importations se sont élevées à et les exportations à

Enfin, comme un fait qui nous paraît concluant, nous ferons remarquer que, au 10 septembre de l'année dernière, il y avait *cent-seize* navires étrangers dans le port de Montevideo, tandis qu'on n'en comptait que cinquante dans celui de Buenos-Ayres. Et, cependant, rien n'entravait le commerce de cette dernière place; au contraire, la Confédération Argentine possédait, et possède encore une escadre qui domine les eaux de la Plata. Mais ici, la confiance règne parmi les spéculateurs, tandis qu'à Buenos-Ayres, où toutes les fortunes des négociants créoles, mêmes celles des étrangers qui n'ont pas de consuls accrédités, sont à la merci du despote qui fait gémir le pays sous son sceptre ensanglanté, on ne va qu'avec hésitation. Le commerce se portant naturellement là où les institutions politiques le protègent et le favorisent le plus efficacement, la différence entre les deux gouvernements explique la préférence donnée à Montevideo.

Il nous paraît superflu d'insister davantage sur les progrès rapides du commerce et de la population dans la République de l'Uruguay. Nous ferons seulement remarquer que le commerce de la Plata est un des plus avantageux à la France, un de ceux qui rapportent le plus au trésor, toute proportion gardée, parce que c'est un commerce spécial; c'est-à-dire que presque tous nos articles d'importation ici proviennent du sol, de l'industrie ou des manufactures de la France: fort peu proviennent des entrepôts ou du transit. De même, les articles d'exportation de la Plata sont presque tous destinés pour la consommation de la France.

Il n'en est pas de même des productions des autres parties de l'Amérique, qui ne profitent guère qu'au commerce d'entrepôt et de transit, et notamment les provenances du Mexique, du Brésil, du Pérou et du Chili. Cette seule considération doit fixer l'attention des chambres de commerce et du gouvernement.

Que sera-ce donc, lorsque le fléau de la guerre aura cessé de désoler ces riches contrées; lorsque la pacification des deux rives de la Plata aura fait renaitre la confiance parmi les capitalistes et les spéculateurs? De grandes choses se préparent, de vastes projets s'élaborent

et se mûrissent en silence. L'introduction des bâtiments à vapeur dans la Plata et ses affluents doit opérer une révolution complète dans son commerce comme dans la politique de ses gouvernements, et déjà nous éprouvons les bienfaits de ce mode de navigation, si la guerre impie que nous fait Rosas n'avait contraint à renvoyer ces entreprises coûteuses jusqu'au jour où nous recouvrerons notre indépendance et notre tranquillité.

Une paix serait fort incomplète, si la France et l'Angleterre n'en assuraient la durée. Par une erreur bien déplorable, on s'obstine à traiter Rosas avec une considération, une déférence même qu'il n'a jamais méritées. Ou bien, peut-être, les deux puissances Européennes se sont elles imaginé qu'un gouvernement *fort*, comme elles supposent celui de Rosas, est le seul qui convienne à ces pays. Erreur nouvelle, erreur bien funeste et qui a causé tous nos maux. Rosas, depuis quatorze ans qu'il a toute la somme du pouvoir, a, jusqu'à présent, été inhabile à rétablir la paix dans la Confédération Argentine, il y a plus encore: comme sa mission est de détruire et non de fonder, après avoir ruiné son propre pays, il est venu porter la dévastation dans la République Orientale. Nous le demandons, nous qui habitons depuis vingt ans les bords de la Plata, quel est le gouvernement *faible* qui a fait autant de mal? Quelles sont les révolutions dont les conséquences ont été aussi funestes à l'Amérique du Sud, depuis la Bolivie jusqu'à l'embouchure de la Plata, que l'est la puissance de Rosas? Jamais, avant le règne sanguinaire de ce tyran, jamais nous n'avions vu couler le sang après la guerre, jamais les révolutions n'avaient arrêté les entreprises commerciales; jamais nos rapports avec les provinces de l'intérieur n'avaient été interrompus; jamais aucun blocus n'avait mis obstacle à la navigation des rivières. Tous ces fléaux, il faut bien le reconnaître, nous ont été apportés par Rosas. Toute paix avec ce chef serait donc illusoire, si la France et l'Angleterre ne s'unissaient pour arrêter et maintenir des garanties que le despote de Buenos-Ayres méconnaîtra toujours, si une puissance plus forte que la sienne ne les fait respecter.

Une des conséquences naturelles et avantageuses de la paix serait la libre navigation des rivières, car le droit de souveraineté que Rosas s'arroge sur l'Uruguay, le Parana et même le Paraguay, est encore une de ces prétentions exorbitantes que lui seul a l'audace de concevoir. Tant que Rosas persistera à en exclure les étrangers, au mépris du droit des nations, au grand détriment des Etats riverains, tels que la Bolivie, le Paraguay et le Brésil, le commerce de ces parages ne prendra jamais cet élan gigantesque qui change en peu d'années la destinée des nations; il se trouvera forcément circonscrit dans un cercle vicieux, que le système anti-civilisateur de Rosas tendra toujours à rétrécir de plus en plus. Il faut, en un mot, que les gouvernements de France et d'Angleterre tranchent d'un seul coup ce fameux nœud gordien, pour n'avoir plus à y revenir. (3)

Sans prétendre nous immiscer dans la politique du gouvernement du roi, il nous sera peut-être permis de faire observer à V. E. que la France, en plaçant sous sa protection les îles Marquises et les îles d'Otaïti, est allée bien loin établir des relations coûteuses lorsqu'elle avait, dans le pays que nous habitons, non pas une colonie, toujours plus dispendieuse que profitable à la mère-patrie, mais un marché productif pour nos manufactures et les produits de notre sol. Ici, sans courir les chances d'établissements à former, de mœurs à créer, de dépenses à satisfaire, la France trouvait des ressources immenses, fruit de relations établies depuis long-temps et des garanties qu'offre un gouvernement régulièrement constitué. Ici nous ne demandons que la paix pour obtenir tous les avantages que le pays offre en abondance; aux Marquises et à Otaïti, au contraire, il est probable que nous n'arriverons à un résultat heureux qu'à la suite de guerres locales, (si Dieu permet que ces nouvelles possessions ne nous attirent pas quelque guerre étrangère) dans lesquelles nous aurons à dépenser beaucoup d'argent et surtout beaucoup de sang (4). Ici, comme nous l'avons déjà dit à V. E., la paix dépend d'un seul homme, est-il donc possible qu'un gouvernement comme celui de la France recule devant la faible tâche de la rétablir? Si la pensée d'arracher à la barbarie des contrées lointaines comme les Marquises et Otaïti, fait honneur à la France, que ne dira-t-on pas d'elle si, par son abandon, elle laisse s'y replonger une république naguère florissante comme l'état l'Etat Oriental? Et c'est vers un pareil résultat que nous marchons si le Cabinet des

(3) Voir le travail sur la navigation des rivières.

(4) Le sort du commandant Hiley et d'un lieutenant de vaisseau, prouve assez ce qu'on doit attendre des sauvages de ces îles.

Tuilleries n'intervient dans la question actuelle, car malgré la victoire qu'il est probable que nous obtiendrons, si Rosas reste au pouvoir, (5) si une main puissante n'est là pour l'arrêter, il est à craindre qu'il ne revienne plus tard achever l'œuvre de destruction qu'il a déjà si cruellement commencée.

Il est plus que temps, monsieur le ministre, que la France soit représentée par des hommes énergiques et revêtus de pouvoir assez étendus pour prendre sur eux l'initiative dans les questions comme celle dont nous nous occupons en ce moment. Que sert que nous appartenions à une nation puissante, si au jour du danger nous manquons d'appui? Que sert que notre ministre pré-nipotentiaire à Buenos Ayres lance sa note du 16 décembre si sa note n'est qu'une vaine feuille de papier? Que sert qu'un vice-amiral vienne sur notre rade à la tête de forces imposantes si, lors que nous lui demandons protection, il nous répond que les instructions lui manquent? Et c'est cependant ce qui nous est arrivé. En réponse à l'adresse aussi respectueuse que pressante que nous présentâmes à M. l'amiral Massieu (6), nous n'en avons obtenu que l'annonce d'un blocus reconnu par lui au nom de la France et la permission de nous retirer sur ses navires s'il nous fallait quitter le pays. Et ce n'était rien que les souffrances d'un bombardement, les horreurs d'une famine prochaine, nous avions sans cesse devant les yeux le spectacle des tortures dont nous menaçait le farouche Oribe (7), tortures d'autant plus horribles qu'il les aurait étendues à nos femmes et à nos enfants! Que pouvions-nous faire dans une position si cruelle? prendre les armes pour défendre nos propriétés et surtout nos familles; pour chasser, s'il était possible, l'ennemi de notre repos (8). Et nous nous sommes armés!

Notre prise d'armes nous donnait la chance de nous protéger contre les sifflets de Rosas, mais la crainte de la famine nous retenait encore, lorsque le commodore anglais Purvis, donnant à M. l'amiral un exemple qu'il n'aurait pas dû attendre, rejeta le blocus que les ministres, les consuls, les commandants étrangers, le consul de S. M. B. et le commodore anglais, seuls exceptés, avaient trop facilement reconnu, puisque, après plus mûre délibération, ils l'ont rejeté. Cette acceptation du blocus n'est cependant pas le plus grand tort que nous ayons à reprocher à notre propre consul. Sa conduite injustifiable, en répandant de l'argent parmi la population française, pour enlever des soldats à notre légion, nous autorisent à croire qu'il est mal disposé envers nous; car il est évident que la désunion qu'il provoque, pourait, suivant la gravité des circonstances, dégénérer en guerre civile. M. le consul Pichon pouvait se croire dans son droit en s'opposant à notre prise d'armes, même lorsqu'il s'était déjà convaincu que nous n'avions agi que pour nous protéger nous-mêmes, convaincu que nous ne devions compter ni sur lui ni sur l'amiral; mais encore, notre armement devenant un fait accompli, aurait-il dû ne mettre aucune entrave au développement d'une mesure considérée comme purement conservatrice.

Quelle que sévère que soit notre langage, quelque sérieuses que puissent paraître les accusations que nous portons contre lui, sa conduite est là, les preuves en seront fournies qui attesteront si nous avons le droit de le traduire au tribunal de notre pays. (9)

Ainsi, délaissés par les autorités françaises, auxquelles nous ne demandons que *quelqu'adoucissement à nos maux*, que protection contre notre ennemi, nous n'avons rien de soulagement aux uns que lorsqu'un commodore étranger, jaloux de l'honneur de son pays et du respect que l'on doit à sa souveraineté, s'est élevé noblement contre les prétentions barbares du proconsul de Rosas; (10) nous n'avons obtenu l'autre qu'en nous faisant soldats.

Jusqu'à présent, le nom français avait, à l'étranger, protégé ceux qui le portaient; il est affligeant de voir

(5) Rosas, grâce à l'abrutissement dans lequel il a plongé son pays, grâce surtout aux complaisances des agents étrangers, s'est fait monarque au petit pied, Rosas ayant eu la velléité de se faire rendre les honneurs royaux, les vingt-deux bâtiments de guerre éparpillés sur notre rade et dans notre port, ont silé le 30 mars 1843, jour anniversaire de sa naissance, de 21 coups de canon. Un mois après, le pivot du roi des Français était sauté par ces mêmes bâtiments; mais pas par tous... Ceux de Rosas ne daignèrent pas payer le tribut de leur hommage! Cette circonstance doit être consignée sur les notes de M. l'amiral Massieu de Clarval.

(6) Voir l'adresse des Français à l'amiral Massieu.

(7) Voir la circulaire d'Oribe.

(8) Voir la protestation contre l'amiral Massieu.

(9) Voir la protestation contre M. Pichon.

(10) Voir la correspondance entre le commodore Purvis et Oribe.

que 15,000 sujets du roi ne puis-ent aujourd'hui trouver protection sous le pavillon de la France, et qu'il faille qu'ils s'arment eux-mêmes, eux, paisibles industriels, lorsque leur pavillon est soutenu par 150 canons envoyés pour les protéger.

Nous le répétons, monsieur le ministre, il est temps que notre pays soit dignement représenté, que nos intérêts soient *efficacement garantis*, et ce n'est ni un ministre que Rosas insulte (11) ni un consul ni un amiral qui nous abandonnés à toute les horreurs, d'un bombardement à toutes les souffrances de la famine, ce ne sont, disons-nous, ni un tel ministre ni un tel amiral, ni un tel consul que la France doit employer dans ces contrées lointaines. (12)

Le gouvernement du roi nous l'espérons du moins, ne rejettera pas les doléances de tant de français qui ne demandent que le rétablissement de l'ordre et de la tranquillité. Le gouvernement du roi ne refusera pas sans doute de concourir *au maintien de la paix, de la paix*, seule faveur que nous implorions. Quoi qu'on ait pu dire contre la population française des rives de la Plata, sous quelques couleurs qu'on l'ait représentée, les faits sont là, pour attester que cette population a été laissée sans défense, et qu'on ne lui a offert qu'un asile à bord de quatre bâtiments de guerre, composant la station devant Montevideo. Asile impossible, protection illusoire; parcequ'on n'entasse pas 15000 personnes, hommes, femmes et enfants, à bord de quatre bâtiments. (13)

Cette population calme, jusque là laborieuse, amie de l'ordre et des institutions bienfaisantes de cette république, cette population jusqu'alors inoffensive, a été poussée à bout par des hostilités directes contr'elle. On a voulu la forcer, par la misère et par la faim, à se soulever et à tourner ses armes contre le gouvernement hospitalier auquel elle doit tout, son présent et son ave-

(11) Voir les réponses de Rosas et les discours prononcés à la chambre des représentants.

(12) Lorsque nous apprimes l'arrivée à Rio de S. A. R. le prince de Joinville, nous eûmes un moment d'espérance. Nous nous flattons que, si près de nous, S. A. R. daignerait nous visiter; mais des exigences auxquelles sans doute le prince a dû souscrire, ne lui ont pas permis de venir dans la Plata. Il nous reste la consolation de croire que S. A. R. n'a pas été insensible à notre situation, et qu'elle s'intéressera à notre sort lorsqu'elle reverra son auguste père. (1)

(13) Voir l'adresse à S. A. R. le prince de Joinville.

(13) En supposant que tant de monde pût être contenu dans un si petit espace, qu'en aurait-on fait? Quels vivres aurait-on trouvés? Qui seraient devenues les marchandises, les propriétés, les créances? Et ces 15000 personnes déposées au Brésil, le point le plus rapproché, en supposant qu'on eût pu les y conduire, comment y aurait-on été? Et M. l'amiral, qui avait proposé ce moyen, aussi ingénieux qu'efficace, sans même prendre la peine d'y réfléchir, n'a pas eu le courage de revenir sur une réponse aussi désagréable! M. l'amiral a assumé sur sa tête une responsabilité effrayante, il a échangé une position admirable contre un rôle odieux. Puisse le souvenir de ce qu'il a fait dans la Plata ne pas troubler le repos des jours qui lui restent à vivre!

E, comme il faut dire toute la vérité, comme il faut enfin que les ministres du roi sachent quels sont les hommes qui représentent au loin le pays, nous dénonçons ici le commandant de la frégate *l'Albatros*, M. Lemarié, comme hostile à ses compatriotes, en s'efforçant d'exercer contre eux l'amiral commandant en chef. Dans l'entrevue qui eut lieu à bord de la frégate *la Gloire*, entre l'amiral et les délégués chargés de présenter l'adresse de la population française, comme l'un de nous, M. Coqueux, disait à l'amiral que la guerre de destruction que nous fait Rosas lui avait déjà coûté 10 000 piastres et lui en coûterait probablement encore autant, M. le capitaine de vaisseau *Lemaire* lui répondit d'un air que sans doute il croyait digne, et que nous nous abstenons de qualifier: "Vous êtes fort heureux, monsieur, on est toujours heureux de pouvoir perdre, cela prouve que l'on n'est pas sans ressources." M. l'amiral ne crut pas devoir relever ce propos. Toute cette audience donnée par M. l'amiral Massieu fut conduite sur le ton d'une si froide indifférence, d'un si cruel abandon, que les délégués revinrent à terre la mort dans l'âme. Ce même M. Lemarié a, plus tard, dit à l'amiral que, s'il voulait lui donner le commandement de 500 marins, il ferait déposer les armes à la population française. Il paraît qu'il lui faut notre sang à quelque prix que ce soit, et, puisque nous ne l'abandonnons pas à Oribe, c'est lui, lui commandant français, qui se charge de le répandre. Il est consolant pour nous de voir, et il le sera sans doute aussi pour notre pays d'appréhender que, loin de partager les sentiments de M. Lemarié, et de deux ou trois autres personnes, tous les officiers de l'escadre font des vœux pour le succès de leurs frères en danger. Honneur à ces hommes généreux qui ont des sympathies pour l'infortuné, et qui n'attendent pas, pour suivre les impulsions de leur cœur, que le vent de la faveur souffle sur nous.

nir. Suivre la voie dans la quelle on voulait l'engager eût été une trahison infâme digne de la politique machavélique d'un Rosas, mais indigne de la loyauté et des sympathies du peuple français. Elle s'est soulevée puisqu'on l'y a forcée! Mais elle proteste à la face du ciel et de la terre qu'elle n'est mue par aucun désir de se mêler aux luttes des partis, ni de se constituer juge des motifs de la guerre actuelle. Qu'on la mette à l'abri des attaques de Rosas et d'Oribe, et elle cessera d'être offensive; mais elle déclare en même temps que, jusqu'à ce que le gouvernement français lui accorde la protection *efficace et durable* à laquelle elle a droit de prétendre tant que cette guerre désastreuse continuera, elle courra la chance des combats.

A tous ces titres elle se croit digne de la haute et puissante protection de la mère patrie, et elle attend avec confiance le résultat de ses justes réclamations auprès du gouvernement du Roi.

NOUVELLES DU SOIR,

La reine d'Angleterre est nouvellement accouchée.

— Le colonel Garibaldi a pris, la nuit dernière, un brick qui chargeait des cuirs dans un endroit de la côte où est campée l'armée ennemie.

SALON DU JARDIN.

Aujourd'hui, mercredi, grand bal à l'occasion de la victoire remportée par le général Pivera.

FRANCE.

LES FONDS SECRETS.

Il y a, dans le mécanisme des gouvernements qui régissent nos sociétés, certaines pièces, certains ressorts compressifs, qui sont une accusation permanente contre la mauvaise organisation de ces sociétés mêmes. Habités que nous sommes à voir jouer ces ressorts, nous finissons par les croire d'une nécessité absolue; et, plutôt que de suspecter l'organisation sociale, nous accusons la nature humaine.

Sans doute, les systèmes administratifs actuels, qui procèdent par la contrainte et la compression, ont leur raison d'être dans les nécessités de l'ordre et du salut public; mais nous soutenons que ces nécessités ne sont que relatives, nous soutenons que si le gouvernement prenait à tâche de réformer la société, de la constituer sur des bases rationnelles et harmoniques, les efforts compressifs perdraient de jour en jour leur utilité, et finiraient enfin par disparaître; nous soutenons, en un mot, que cette large part faite aux moyens de compression, dénote à la fois le désordre profond de la société et l'incapacité de ceux qui la gouvernent.

Mais ce n'est pas seulement sur la force que s'étaie le système administratif; il ne dédaigne pas de se servir aussi de la ruse. Non content d'avoir sous sa main le juge, le gendarme, le geôlier, le bourreau, il faut encore au gouvernement l'espion, le délateur, le mouchard. Il faut un chapitre officiel au budget pour payer ce qu'il y a de plus immoral, de plus infâme, de plus fourberie, de plus mensonge, de plus trahison. Chaque année, le ministre de l'intérieur vient, avec le plus grand sang froid, demander aux représentants de la France des fonds pour cette œuvre ténébreuse, pour cette œuvre de turpitude dont on n'ose faire connaître les détails. Chaque année, le ministre vient déclarer à la face du pays que, si la chambre ne lui accorde pas le million d'usage pour soler l'espionnage et la délation, le gouvernement est impossible, et l'ordre public est en danger. Evènement, c'est faire le procès au régime social qui exige de pareils moyens, ou plutôt, c'est prononcer la condamnation d'un tel régime.

Mais les préjugés et les routines constitutionnelles aveuglent si bien les meilleurs esprits au dedans comme au dehors de la Chambre, que personne ne profite de cette occasion pour montrer que tout ordre social qui n'est pas basé sur la nature de l'homme, toute politique qui n'a pas pour but d'organiser la Société de manière à ce que la loyauté et la moralité règnent dans tous les rapports sociaux, sont un ordre faux et précaire, une politique vaine, stérile, impuissante. On aime mieux combattre le mal par le mal que de chercher à le prévenir. cela sourit davantage à la paresse intellectuelle de nos hommes d'état. Aussi, bien loin de s'enquérir des moyens propres à neutraliser dans son principe ce poison du mensonge qui mine la société, le pouvoir ne songe qu'à en augmenter la dose et pour cela, il demande chaque année un million aux contribuables.

M. le ministre de l'intérieur est donc venu à la tribune parler des mauvaises passions qu'il faut surveiller, des projets criminels que les ennemis de l'ordre public trament dans l'ombre. Ce sont là des banalités que tout ministre de l'intérieur vient débiter annuellement à la chambre. M. Duchet nous a épargné la métaphore de l'hydre de l'anarchie et de ses mille têtes sans cesse renaissantes; mais, au fond de son discours, on retrouve la même pensée, quoique présentée en termes simples. — Les mauvaises passions et les projets criminels, voilà bien l'équivalent des têtes de l'hydre. Ces têtes ne sont point mortes, seulement elles se cachent. Pour les découvrir, un million s'il vous plaît! Ah! il nous semble, profonds politiques, qu'après tant de millions et d'efforts inutilement dépensés pour tuer l'hydre, il serait temps enfin de se demander: pourquoi l'hydre?

Vous parlez de mauvaises passions; mais si ces passions sont mauvaises, c'est uniquement par leurs résultats; et si les résultats sont mauvais, c'est que vous ne savez diriger les passions elles-mêmes. Au dessous de ces passions que vous appelez mauvaises, parce qu'en effet leurs manifestations sont dangereuses et menaçantes pour votre ordre social qui ne sait pas les satisfaire, au dessous de ces passions dissolvantes, ce qu'il y a réellement, ce sont des besoins, ce sont des souffrances, ce sont des désirs d'amélioration et de progrès; or, votre million de fonds secrets votre espionnage et votre système de délations n'empêcheront ni les besoins, ni les souffrances, ni les désirs d'amélioration.

Malheureusement, cette année encore l'opposition, aussi arriérée aussi aveugle que le ministre, se bornera à faire de la loi des fonds secrets une question de port feuille, au lieu d'en faire une question sociale. Ce sera peut-être, pour messieurs de l'opposition, un moyen, une occasion de se hisser au pouvoir; mais, s'ils étaient demain au ministère, au lieu d'un million de fonds secrets, ils en demanderaient probablement deux. Car, il faut le dire, les hommes de l'opposition, pas plus que les hommes du pouvoir, ne voient, ne comprennent, ne savent comment la société et l'administration devraient être organisées pour qu'il n'y ait plus besoin de fonds secrets.

Voilà précisément ce qui fait la gravité, le danger de la situation, voilà ce qui doit déterminer tous les bons citoyens, tous les hommes d'un esprit impartial et éclairé, à chercher, au-dessus des mesquines préoccupations de la vieille politique, un principe d'organisation sociale qui rende la France forte au dedans, puissante au dehors, et qui lave pour toujours l'administration française de la tache des fonds secrets.

(La Phalange.)

VARIÉTÉS.

AFGHANISTAN.

(Suite et fin.)

Les communications avec les Afghans sont rendues agréables par la confiance qu'on peut ajouter à leurs paroles; en cela ils prennent le pas sur les Hindous et les Persans.

Tous les Afghans sont d'une intrépidité qui n'a d'équale que leur activité. La nature de leur pays les expose à la nécessité d'endurer le froid et la chaleur: ils sont accoutumés à gravir les montagnes, à faire de longues traites à pied et à cheval, et à traverser à la nage des torrens larges et rapides; cette habitude n'est pas restreinte aux classes inférieures ni aux individus dans la vigueur de la jeunesse. Comme on ne peut voyager qu'à cheval, toutes les classes acquièrent cette habitude, de sorte qu'on voit des mirzas (secrétaires) cassés par les ans, et qu'on jugerait à peine capables de se tenir à cheval, monter et descendre avec rapidité les passages les plus raides et les plus rugueux, ou côtoyer les précipices où l'on ne pourrait qu'avec crainte s'aventurer.

S'agit-il d'un objet de nécessité ou de plaisir, ils font preuve d'adresse et d'amour du travail. Aucun peuple ne montre plus d'activité dans les choses agricoles; quelques-uns sont infatigables à la chasse; mais leur indolence a besoin d'excitation.

L'amour du gain paraît être leur passion dominante. La plupart des chefs douranis préfèrent laisser leurs trésors immenses enfouis sans utilité, lorsque des largesses bien ordonnées leur feraient acquérir le pouvoir, la renommée et l'estime générale. Cette influence de l'argent n'est pas déniée par les Afghans eux-mêmes.

J'ai déjà signalé l'action qu'exerce sur le gouvernement leur amour de l'indépendance; il perce dans presque toutes leurs opinions et leurs transactions. Le plus grand éloge qu'ils pensent faire d'un pays bien gouverné se traduit par ces paroles: "Chacun mange le produit de la terre qui lui appartient"; et dans celle-ci: "Personne n'a rien de commun avec son voisin."

Cet amour de l'indépendance personnelle ne descend pas néanmoins jusqu'à l'égoïsme. La nature de leur société, où le pouvoir consiste dans le nombre des membres de la famille d'un individu, crée un profond attachement entre eux, et pas un Afghani ne fût prêt à mettre tout son dévouement au service de son clan s'il le voyait engagé dans un conflit. Cet attachement pour la famille trouve pourtant des exceptions lors des rivalités qu'amène le choix d'un chef entre les principales familles, et le commandant d'une petite tribu est, aux yeux de ceux qui y aspirent, aussi important que la couronne pour les princes qui se la disputent. Ces rivalités n'ont pas lieu entre les frères, mais elles apparaissent si fréquemment chez les parens plus éloignés, que *tarbour*, mot pouchtou qui signifie *cousin*, est devenu synonyme de *rival*. J'ai déjà montré combien l'esprit de clan diminue le le patriotisme général; mais ils prennent le plus vif intérêt au *rang da Pauchtaneh* ou honneur du nom Afghani, et ils sont extrêmement attachés au pays qui leur a donné naissance et aux scènes des plaisirs qu'ils ont goûtés dans leur jeune âge. Un habitant de la vallée sauvage de Speiga, au nord-est de Ghaznah, qu'une offense avait forcé de quitter son pays, me fit un jour le récit de ses voyages; il termina par l'énumération des contrées qu'il avait visitées et par une comparaison entre elles et sa patrie: "J'ai vu, dit-il, toute la Perse et toute l'Inde, la Géorgie, la Tartarie et le Belouchistan, mais je n'ai vu dans toutes mes courses rien de pareil à Speiga."

Les Afghans sont très fiers de leur généalogie, et une grande partie de leurs histoires l'ont pour base. Ils seraient tentés de refuser le titre d'Afghani à tout individu qui ne pourrait le prouver en remontant à six ou sept générations, et il arrive que, dans une conversation, ils s'interrompent pour énumérer les ancêtres d'un individu dont le nom se présente à leur bouche.

C'est pour eux un devoir de se faire justice par leurs propres mains; et dès-lors le souvenir d'une injure reste long temps gravé dans le cœur, il faut reconnaître cependant que ce besoin de vengeance ne se fait sentir que pour des injures sérieuses qu'ils tiennent à l'honneur de laver; pour les choses de peu d'importance, ils ne se montrent ni irritables ni implacables.

Pour résumer le caractère afghani en peu de mots, je dirai. Leurs vices sont: la vengeance, la jalousie, l'avarice, la rapacité et l'entêtement; d'un autre côté, ils sont passionnés pour la liberté, fidèles à leurs amis, doux pour leurs inférieurs, hospitaliers, braves,

hardis, sobres, laborieux et prudents; on trouve, chez eux, à un moindre degré que chez leurs voisins, la duplicité, l'intrigue et la fourbe.

Burnes fait l'éloge de la maturité précoce des jeunes Afghans. Il l'attribue à l'usage de les introduire de bonne heure dans la société des hommes faits. Dès qu'un jeune garçon est parvenu à sa douzième année, il a sa maison particulière, et long temps avant cette époque, il lui est interdit de fréquenter l'appartement de sa mère, excepté dans certaines occasions. Khodja Mohammed, dit-il, vint un jour m'inviter à dîner; ayant exprimé ma surprise de ce qu'il avait déjà sa maison: "Quoi, répliqua-t-il, voudrais-tu qu'étant fils d'un Bourani, je prisse le caractère d'une femme?"

PERRIN.

(Constitutionnel.)

AVIS.

CHIEN PERDU.

Un chien de six mois, poil long et blanc, oreilles rouges, le dessous du cou rasé. La personne qui le ramènera, rue del Cerrito n° 152, ou qui pourra donner connaissance de la personne qui le retient, recevra une bonne récompense.

AVIS.

Celui qui aurait un billard et voudrait le louer, avec tous les ustensiles nécessaires, peut s'adresser chez M. Mathieu, rue de Buenos-Ayres n° 232 et 234.

M. le capitaine de *l'Aigrette*, est prié de passer au bureau du *Patriote*, pour affaire qui le concerne.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Le *Repartidor* du *Patriote* étant changé, nous prions ceux de nos souscripteurs qui n'auraient pas reçu le journal depuis deux jours, de vouloir bien adresser leurs réclamations au bureau du journal.

Le sieur Lamets, armurier, fait savoir aux Volontaires de la légion qu'ils trouveront chez lui des couteaux-sabres de sa confection, disposés à propos et à un prix modéré. Rue du 25 Mai, n°

AVIS A MES COMPATRIOTES

Et aux défenseurs de la liberté.

A dater de ce jour, lorsque la légion prendra les armes, il y aura un dépôt d'armes, de gibernes et de munitions, au bureau de l'Etat Major pour tous ceux qui, n'ayant pas pris les armes, voudraient concourir à la défense de la noble cause à laquelle nous nous sommes dévoués pour protéger nos vies, celles de nos familles et conserver un bien être acquis avec tant de peines et de travaux.

Le colonel des Volontaires Français,

THIEBAUT.

L'abbé Desombes, dont les services, comme aumônier du régiment des Volontaires Français, ont été agréés par le chef du corps et confirmés par l'autorité locale et ecclésiasti-

que, a l'honneur d'annoncer à ses frères d'armes que, pour tous les secours spirituels de sa compétence, comme aussi dans l'exercice des devoirs dont il s'est chargé, il est, dès ce moment, à la disposition de toutes les familles, dont les chefs auront pris les armes pour une cause aussi sainte que nationale.

S'adresser à l'hôpital de la Charité, où demeure M. l'aumônier, et, dans le cas où il ne se trouverait pas chez lui, laisser une adresse au bureau de l'intendance, qui se trouve à main gauche, en entrant dans la cour de l'hôpital.

ARMES DE CHASSE et DE GUERRE!

Nous nous empressons de prévenir les amateurs que nous avons vu, chez M. Domergue Coste aîné, maison Lavalleja, des fusils de chasse et de guerre, au moyen desquels on peut tirer 10 à 12 coups à la minute. Au moyen d'un procédé ingénieux ces fusils qui se chargent par la culasse, se chargent comme les fusils ordinaires dans le cas où l'on manquerait de cartouches.

Les prix de ces fusils ne sont pas plus élevés que ceux à système ordinaire.

M. Vignozzi, ex-capitaine d'état-major, pas é capitaine de la compagnie d'ambulance prie les personnes qui voudront faire partie de ladite compagnie, de vouloir bien se faire inscrire au bureau de l'économiste à l'hôpital français.

VIGLEZZI.

Avis de la Salle de Commerce.

Le directeur de la Salle de Commerce fait savoir au public que les packets entre Montevideo et Buenos-Ayres, ayant perdu ladite qualité, et se trouvant désormais considérés comme navires marchands, les signaux de sortie ne se feront plus comme antérieurement, mais seulement sur parole, et lorsqu'ils se feront aviser, ils mettront, comme navires marchands, les pavillons de leurs nations. Le packet anglais sera le seul qui sera signalé comme auparavant.

Les lettres de nos souscripteurs ne seront admises, pour le départ, qu'avec un paiement de 6 vintns pour chacune.

Le Directeur,

J. ROSQUELLAS.

AVIS IMPORTANT.

Maison d'éducation des demoiselles Lesueur, rue Sarandi, autrefois San Carlos, 96.

L'une de ces dames a l'honneur de prévenir les personnes qui désireraient apprendre la grammaire française et l'espagnole, l'arithmétique, la géographie, l'histoire, etc., qu'elle peut disposer de quelques heures pour donner des leçons particulières à domicile ou chez elle. Les succès qu'obtiennent tous les jours les élèves de ces dames, dans leur institution, leur sont un sûr garant de la confiance qu'on voudra bien leur accorder, confiance qu'elles s'efforceront de mériter de plus en plus.

AVIS.

Maison Honoré Gasparin, platero, rue del Riucion, on achete or vie ux, argent et cuivre.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.